

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

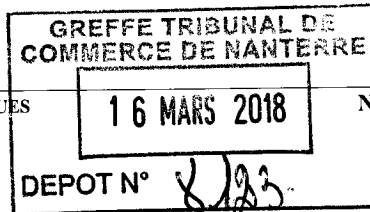
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 07115

Numéro SIREN : 535 025 530

Nom ou dénomination : 2L CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2018 sous le numéro de dépôt 8123



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD  
2017

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

### IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

#### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
2L CONSEILS 86 RUE DE CHATILLON 92140 CLAMART	
SIRET 5 3 5 0 2 5 5 3 0 0 0 0 1 0	Mél :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

#### RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

	SIRET
--	-------

#### B ACTIVITÉ

Activités exercées	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	--	---

#### C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit	1 309
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

#### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

#### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

**Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL AUREVEX 58 ROUTE DE LA REINE 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Tél: 0141108619	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 17052017    Lieu: CLAMART
	Qualité et nom du signataire: LAMARCHE - PRESIDENTE
	Signature: EL
	Tél:

SAGE Experts-comptables | janvier 2017

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

**N° 2065 bis-SD**

*Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)*

**2017**

**ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**

**F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	<b>a</b>	payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>				<b>c</b>
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				<b>d</b>
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				<b>e</b>
				<b>f</b>
				<b>g</b>
				<b>h</b>
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				<b>i</b>
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				<b>j</b>
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				<b>Total (a à h)</b>

**G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	3 Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			4 à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		6 à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements

**H DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>2L CONSEILS</u>						Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>86 RUE DE CHATILLON 92140 CLAMART</u>																
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>5</td><td>3</td><td>5</td><td>0</td><td>2</td><td>5</td><td>5</td><td>3</td><td>0</td></tr></table>						5	3	5	0	2	5	5	3	0		
5	3	5	0	2	5	5	3	0								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>						1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2					
1	2															
1	2															
						Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	6	
3	1	1	2	2	0	1	6									
<b>ACTIF</b>																
						Brut 1										
						Amortissements-Provisions 2										
						Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012											
		Autres *	014		016											
	Immobilisations corporelles *		028	1 296	030	1 296										
	Immobilisations financières * (1)		040		042											
	<b>Total I (5)</b>		044	1 296	048	1 296										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052										
		Marchandises *		060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	2 380	070	2 380									
		Autres * (3)		072	220	074	220									
	Valeurs mobilières de placement		080		082											
	Disponibilités		084	9 510	086	9 510										
	Charges constatées d'avance *		092		094											
<b>Total II</b>		096	12 110	098	12 110											
<b>Total général (I+II)</b>						110	13 406	112	1 296	12 110						
<b>PASSIF</b>																
						Exercice N 1										
						NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	4 000										
	Écarts de réévaluation				124											
	Réserve légale				126											
	Réserves réglementées *				130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131											
	Report à nouveau				134	8 885										
	Résultat de l'exercice				136	(1 309)										
	Provisions réglementées				140											
	<b>Total I</b>				142	11 576										
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>	154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	22										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)				169	512										
	Produits constatés d'avance				174											
<b>Total III</b>				176	534											
<b>Total général (I + II + III)</b>						180	12 110									
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182									
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184									
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT																

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2L CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le		
						13/11/2016		
						1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services *			217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)						242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260		262	
Total des charges d'exploitation (II)							264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		ZFU-TE (44. octies et octies A) 987				342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		JEI (44. sexies A) 989					
	ZRD (44. terdecies) 127		ZRR (44. quindecies) 138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies) 990					
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344				350
		Créance due au report en arrière du déficit		346				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		
						372		
						1 309		

③

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2017

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 296	472		474		476	1 296				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	1 296	492		494		496	1 296				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 296	562		564		566	1 296				
TOTAL		570	1 296	572		574		576	1 296				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5				
	6		7		8		9		10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *		Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
			Plus-values taxables à 19 % ①	579		Régularisations	590	583	591	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i> )										591			
TOTAL										596	585	597	599

SAGE Experts-comptables janvier 2017

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 2L CONSEILS						Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL	770		775						
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
				2					
				3					
				4					
				5					
				6					
				7					
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860		1 309		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870		1 309					
				<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>					
				<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800			
<b>VI DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374		395	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :  
 DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise: 2L CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois   1   2	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	1 977
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 1	144	1 977
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	37
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	3 248
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
	TOTAL 2	152	3 285
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2		137	(1 308)
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	(1 308)
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.</b>			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	/ /	160 / /
Date de cessation		186	/ /
<b>V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>			
Effectifs moyens du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTSD.

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2017

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122016

SIREN

5 3 5 0 2 5 5 3 0

Dénomination de l'entreprise

2L CONSEILS

Adresse (voie)

86 RUE DE CHATILLON

Code postal

92140

Ville

CLAMART

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  MME Nom patronymique  MOREL Prénom(s)  ESTELLENom marital  LAMARCHE % de détention  100,00 Nb de parts ou actions  400Naissance: Date  03/03/1973 N° Département  02 Commune  SOISSONS Pays  FRANCEAdresse : N°  86 Voie  RUE DE CHATILLONCode Postal  92140 Commune  CLAMART Pays  FRANCETitre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 20

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122016

SIREN

5 3 5 0 2 5 5 3 0

Dénomination de l'entreprise

2L CONSEILS

Adresse (voie)

86 RUE DE CHATILLON

Code postal

92140

Ville

CLAMART

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 296	1 296				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 296</b>	<b>1 296</b>				
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 380		2 380	19,65	3 380	23,41
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	220		220	1,82	170	1,18
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					157	1,09
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	9 510		9 510	78,53	10 729	74,32
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>12 110</b>		<b>12 110</b>	100,00	<b>14 436</b>	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>13 406</b>	<b>1 296</b>	<b>12 110</b>	100,00	<b>14 436</b>	100,00

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 13/02/2018

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2016		31/12/2015	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 4 000 )	4 000	33,03	4 000	27,71
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	8 885	73,37	8 474	58,70
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 309</b>	<b>-10,80</b>	<b>411</b>	<b>2,85</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>11 576</b>	<b>95,59</b>	<b>12 885</b>	<b>89,26</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL(II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1	0,01	1	0,01
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22	0,18	957	6,63
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	511	4,22	593	4,11
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>534</b>	<b>4,41</b>	<b>1 551</b>	<b>10,74</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>12 110</b>	<b>100,00</b>	<b>14 436</b>	<b>100,00</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 13/02/2018

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 977		1 977	100,00	3 710	100,00	-1 733	-46,70
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>1 977</b>		<b>1 977</b>	<b>100,00</b>	<b>3 710</b>	<b>100,00</b>	<b>-1 733</b>	<b>-46,70</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 977</b>	<b>100,00</b>	<b>3 710</b>	<b>100,00</b>	<b>-1 733</b>	<b>-46,70</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			37	1,87			37	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 248	164,29	2 978	80,27	270	9,07
Impôts, taxes et versements assimilés					248	6,68	-248	-100,00
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>3 286</b>	<b>166,21</b>	<b>3 226</b>	<b>86,95</b>	<b>60</b>	<b>1,86</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-1 309</b>	<b>-66,20</b>	<b>484</b>	<b>13,05</b>	<b>-1 793</b>	<b>-370,44</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>								
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>								
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-1 309</b>	<b>-66,20</b>	<b>484</b>	<b>13,05</b>	<b>-1 793</b>	<b>-370,44</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 13/02/2018

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>							
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>							
Participation des salariés (IX)				73	1,97	-73	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)							
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 977</b>	100,00	<b>3 710</b>	100,00	<b>-1 733</b>	<b>-46,70</b>	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 286</b>	166,21	<b>3 299</b>	88,92	<b>-13</b>	<b>-0,38</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-1 309</b>	-66,20	<b>411</b>	11,08	<b>-1 720</b>	<b>-418,48</b>	
			<i>Perte</i>				
				<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

## PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 font apparaître un déficit de 1 309 euros.

L'associé unique décide d'affecter :

- Le solde de ce déficit soit 1 309 euros au compte « autres réserves » s'élevant maintenant à 11 576 euros.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

## DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution pour cette année d'activité.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

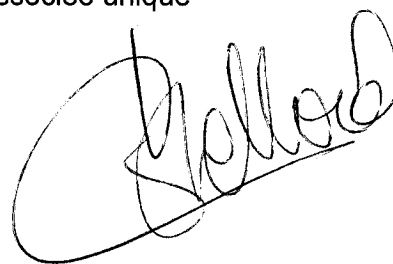
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

En trois exemplaires originaux.

LAMARCHE ESTELLE

associée unique





**Société 2L Conseils**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 4 000 euros**  
**Siège social : 42 Rue de la Porte de trivaux 92140 Clamart**  
**RCS Nanterre n° 53502553000010**

**PROCES VERBAL**  
**DE DECISION UNIQUE ORDINAIRE DU 1 Juin 2017**

**La soussignée,**

- Lamarche Estelle,

Né le 03/03/1973 à SOISSONS,

De nationalité française,

Domiciliée au 42 Rue de la porte de trivaux 92140 Clamart

Agissant en qualité d'associé unique de la société « 2L Conseils », Société par actions simplifiée de forme unipersonnelle,

Au capital de 4000 euros,

Dont le siège social est fixé au 42 Rue de la porte de trivaux 92140 Clamart

**Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 53502553000010.**

Soumise par option à l'impôt sur les sociétés.

**A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :**

**ORDRE DU JOUR**

1. Examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice ;
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;

Les résolutions suivantes sont prises :